

# Championnat provincial Espoir

20 au 22 janvier 2023



Championnat provincial Espoir  
20 au 22 janvier 2023

Bonjour à tous,

Le Club de plongeon Agami est heureux de vous inviter à la première compétition Espoir de la saison 2022-2023. La compétition se déroulera du 20 au 22 janvier 2023 au complexe aquatique de Brossard.

Nous souhaitons la bienvenue aux athlètes, parents, entraîneurs et officiels, surtout après plus de deux années sans compétition Espoir. Nous sommes très honorés de vous recevoir et nous allons mettre tous nos efforts pour que l'expérience de chacun et chacune soit à la hauteur de vos attentes.

Vous trouverez ci-joint les informations relatives à cette compétition dont le succès ne dépend que de votre participation.

Au plaisir de vous voir en grand nombre et bonne chance à tous les plongeurs !

Nicholas Lachance  
Entraîneur-Chef  
Club de plongeon Agami



Championnat provincial Espoir  
20 au 22 janvier 2023

<b>Dates de la compétition :</b>	20 au 22 janvier 2023
<b>Endroit :</b>	Complexe Aquatique de Brossard 3075, boulevard Rome Brossard, QC J4Y 1R2
<b>Club hôte :</b>	Club de plongeon Agami
<b>Installations et équipement :</b>	2 tremplins de 1m 1 tremplin de 1.5m 2 tremplins de 3m 1 plate-forme de 3m 1 plate-forme de 5m
<b>Directeur de la compétition :</b>	Nicholas Lachance
<b>Directeur technique de la rencontre :</b>	Dominic Blier
<b>Juge arbitre de la compétition :</b>	A déterminer
<b>Date limite d'inscription :</b>	<b><u>Au plus tard le vendredi 6 janvier 2023</u></b> Faire parvenir votre formulaire d'inscription à Plongeon Québec Par courriel : <a href="mailto:technique@plongeon.qc.ca">technique@plongeon.qc.ca</a>
<b>Frais d'inscription :</b>	50\$ taxes incluses par inscription 50\$ taxes incluses par épreuve

**Paiement (3 options) :**

- Par argent comptant – **avant la fin de la compétition**
- Par chèque à l'ordre de Plongeon Québec – **avant la fin de la compétition**
- Par virement bancaire via l'adresse courriel suivante :  
[direction@plongeon.qc.ca](mailto:direction@plongeon.qc.ca) – **au plus tard 3 jours après la fin de la compétition**

**Listes de plongeon :** Date limite : Au plus tard le **lundi 16 janvier 2023**

Les feuilles de plongeurs doivent être remplies électroniquement avec le « Dive Sheet Generator » de REZMAN et envoyées via le logiciel ou par courriel à [nick.lachance@hotmail.com](mailto:nick.lachance@hotmail.com)



## Championnat provincial Espoir 20 au 22 janvier 2023

**Règlements :** Manuel de règlements de la FINA, de Diving Plongeon Canada et de Plongeon Québec.

### **Livre des Règlements Plongeon Québec - Frais d'inscription Q8**

Si la date de courriel indique qu'un formulaire d'inscription a été envoyé en retard, celui-ci est accepté sur réception d'une amende de 15 \$ par jour ouvrable de retard jusqu'à concurrence de 150 \$

Plongeon Québec remettra le montant total des amendes perçues pour les inscriptions tardives au comité. Si le club ne peut prouver que le formulaire d'inscription été envoyée avant la date limite, le club concerné sera assujetti à l'amende.

### **Livre des Règlements Plongeon Québec - Frais d'inscription Q9**

Les frais d'inscription et d'épreuves doivent être payés en argent comptant ou par chèque, à l'ordre de Plongeon Québec, avant la fin de la compétition. Dans le cas d'un paiement par virement bancaire, le paiement sera accepté jusqu'à un maximum de trois (3) jours après la compétition. Le club hôte est responsable de récupérer les chèques avec le support du représentant de Plongeon Québec sur place. En cas de non-paiement dans les délais prescrits, une amende de 20 \$ par club sera facturée au profit de Plongeon Québec.

Les frais d'inscription peuvent être transférables d'un athlète à l'autre pour un même club lors du même championnat provincial. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables (une fois le formulaire envoyé à Plongeon Québec) à moins de faire parvenir un papier du médecin à Plongeon Québec avant le début de la compétition. Toutefois, si un athlète doit être ajouté à la liste après la date, l'ajout pourra se faire moyennant une pénalité de 5 \$ par athlète.



Championnat provincial Espoir  
20 au 22 janvier 2023

<b>Résultats :</b>	Les résultats seront disponibles sur le site de Plongeon Québec.
<b>Récompenses :</b>	Médailles aux 3 premières positions Rubans aux 4e, 5e et 6e position Prix pour le meilleur athlète féminin et masculin Prix pour le meilleur club
<b>Nourriture :</b>	Cantine pour les participants et spectateurs Déjeuner et dîner fournis pour les entraîneurs et officiels Aucune nourriture n'est admise au bord de la piscine et dans les vestiaires
<b>Souliers :</b>	Seuls les entraîneurs et les officiels sont autorisés à porter des souliers propres au bord de la piscine.
<b>Stationnement :</b>	Le stationnement du complexe aquatique sera disponible.
<b>Horaire de la compétition :</b>	Voir annexe 1
<b>Emplacement :</b>	Voir annexe 2
<b>Hôtels :</b>	Voir annexe 3



## Annexe 1

### Horaire

#### **Vendredi 20 janvier 2023**

11h00 Ouverture des vestiaires et entraînement à sec

11h30 Pratique générale

12h30 Réunion des entraîneurs et officiels

12h45 Pratique réservée pour les premières épreuves

13h05 Début des épreuves

1m	3m	Tour
		Filles et Garçons A
Garçons B	Filles B	
Garçons C	Filles C	
Filles D	Garçons D	
		Filles et Garçons E

#### **Samedi 21 janvier 2023**

7h00 Ouverture des vestiaires et entraînement à sec

7h30 Pratique générale

8h30 Réunion des entraîneurs et officiels

8h45 Pratique réservée les premières épreuves

9h05 Début des épreuves

1m	3m	Tour
Garçons A	Filles A	
		Filles et Garçons B
Filles C	Garçons C	
		Filles et Garçons D
Filles E	Garçons E	
Régionale Garçons*	Régionale Filles*	

Championnat provincial Espoir  
20 au 22 janvier 2023

**Dimanche 22 janvier 2023**

7h00 Ouverture des vestiaires et entraînement à sec

7h30 Pratique générale

8h30 Réunion des entraîneurs et officiels

8h45 Pratique réservée les premières épreuves

9h05 Début des épreuves

1m	3m	Tour
Filles A	Garçons A	
Filles B	Garçons B	
		Filles et Garçons C
Garçons D	Filles D	
Garçons E	Filles E	
Régionale Filles*	Régionale Garçons*	

Notez bien :

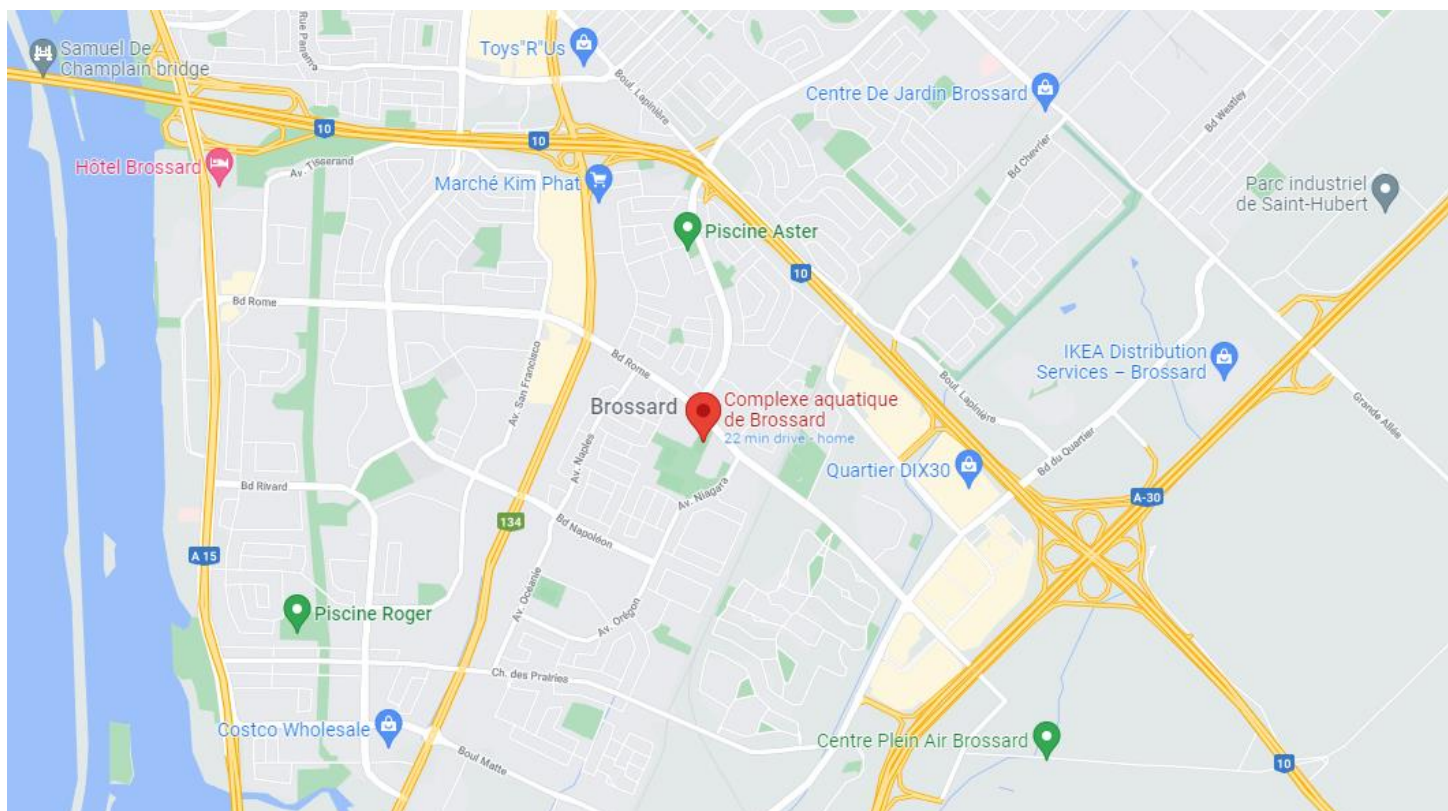
- SVP prendre note que l'ordre des épreuves sera modifié selon le nombre d'inscriptions reçues. Un horaire officiel sera envoyé à tous les clubs la semaine de la compétition.
- Il y aura une pratique réservée de 20 minutes avant chaque épreuve ou 30 minutes pour les épreuves combinées.
- Les remises de médailles se feront après chaque épreuve, pendant la pratique réservée suivante.
- **\*L'épreuve régionale 12-17 ans** est désignée pour tous les athlètes âgés de 12 à 17 ans qui veulent participer aux Jeux du Québec mais n'ont pas les plongeurs requis pour faire les épreuves provincial Espoir. Les règlements pour cette catégorie sont :
  - 3 plongeurs avec limite de CD (bases) - 5.4 au 1m et 5.7 au 3m
  - 2 plongeurs sans limite de CD (optionnels)
  - Une chute par épreuve est permise
    - Chute avant : 101F DD 1.0
    - Chute arrière : 201F DD 1.1



Championnat provincial Espoir  
20 au 22 janvier 2023

Annexe 2  
Emplacement

Complexe Aquatique de Brossard  
3075, boulevard Rome  
Brossard, QC  
J4Y 1R2



De la 10, direction sud (Pont Samuel de Champlain) – Sortie 8 (boul. Taschereau) ou  
Sortie 9 (boul. de Milan)

De la 30, direction Ouest – Sortie 67 (boul. de Rome)

De la 30, direction Est – Sortie 65 (boul. de Rome)





Championnat provincial Espoir  
20 au 22 janvier 2023

Annexe 3  
Hôtels

Plusieurs hôtels et restaurants sont disponibles à moins de 10 minutes, incluant le Quartier Dix-30.

Alt Hôtel – 6500, boul. Rome, Brossard, Québec, J4Y 0B6

Best Western Brossard – 7746, boul. Taschereau, Brossard, Québec, J4X 1C2

Comfort Inn – 7863, boul. Taschereau, Brossard, Québec, J4Y 1A4

Hôtel Escad Quartier DIX30 – 9156, Boul. Leduc, Brossard, Québec, J4Y 0L2

Hôtel Brossard – 7365, boul. Marie-Victorin, Brossard, QC J4W 1A6

